



L'ancrage international

DU SECTEUR DE L'ALPHABÉTISATION

250

8.1 LES PROJETS EUROPÉENS

Les dispositifs de financement européen permettent une politique de solidarité entre les peuples européens et contribuent à renforcer la cohésion économique et sociale de l'Union en réduisant les écarts de développement entre régions. Sur base de cofinancements et d'appels à projets, certains de ces programmes peuvent intervenir dans le champ de l'alphabétisation.

Les programmations décrites ci-dessous sont prévues jusqu'en 2006.

LA STRATÉGIE DE LISBONNE (2000)

En 2000, les chefs d'états de l'Union européenne s'engagent à faire de l'Europe une société économique compétitive et

dynamique basée sur la connaissance. C'est la stratégie de Lisbonne qui sert de cadre de référence aux politiques de l'Union.

En 2002, les ministres de l'éducation ont adopté un rapport sur les objectifs à atteindre en matière de compétences-clé. Ils ont institué des groupes de travail d'expert-e-s pour identifier les bonnes pratiques en matière d'éducation afin d'en favoriser la diffusion et de permettre un processus coopératif en vue de l'adoption de principes et de cadres de référence communs qui puissent servir de guides aux Etats membres pour penser les réformes à opérer dans leurs systèmes éducatifs.

L'Union européenne estime que 75 millions de citoyens européens ont un niveau de compétence très bas, soit 30% de la population active alors que l'économie offre de moins en moins d'emplois pour les personnes non ou peu qualifiées et que cette tendance va s'accroître à terme.



Il est donc impératif de développer les compétences des personnes peu ou pas formées par des programmes d'éducation des adultes en favorisant la participation de ces publics marginalisés faute de maîtriser les compétences de base. L'Union européenne veut conscientiser les États à la nécessité d'améliorer la sensibilisation et l'accès des publics concernés aux formations tout au long de la vie.

Les 8 compétences-clés minimales à acquérir sont un ensemble de compétences, de connaissances et d'attitudes nécessaires pour la vie au sens large. Elles ont fait l'objet d'une proposition de recommandation en 2005 :

- 1) compétences en matière de communication dans sa langue maternelle et dans d'autres langues
- 2) compétences en matière de mathématiques
- 3) compétences en matière de sciences, de techniques
- 4) compétences informatiques
- 5) compétence en matière d'apprentissage : *learning to learn*
- 6) compétence civique et sociale
- 7) capacité à développer son esprit d'entreprise (capacité d'initiative et de participation)
- 8) compétence d'expression culturelle

LES QUATRE FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

Les fonds structurels de la Direction Emploi et Affaires sociales absorbent environ un tiers du budget de l'Union européenne. Ces fonds financent des programmes qui fixent des conditions spécifiques en termes de critères pour l'obtention de financement. Ces fonds sont concentrés sur trois axes d'objectifs prioritaires :

- **Objectif n°1** Promouvoir le développement de régions en retard de développement
- **Objectif n°2** Soutenir la reconversion économique et sociale de 4 types de zones confrontées à des difficultés spécifiques

- **Objectif n°3** Fournir un financement dans toute l'Union européenne (sauf régions reprises dans l'objectif 1) pour moderniser l'éducation, la formation professionnelle et les politiques de l'emploi.

Ces « Objectifs » sont complétés par des programmes d'initiatives communautaires (PIC) :

- 1°) **INTERREG I, II, III** : programmes encourageant la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale
- 2°) **URBAN I, II** : programmes favorisant la revitalisation des zones urbaines en crise
- 3°) **EQUAL** : programmes favorisant l'égalité sur le marché du travail
- 4°) **LEADER +** : programmes visant au développement des territoires ruraux

L'Union européenne dispose de quatre fonds structurels lui permettant d'octroyer des aides financières à des programmes pluriannuels de développement régional :

- **FEDER**, Fonds européen de développement régional finance des infrastructures, des investissements créateurs d'emploi, des projets de développement local et des aides aux PME. Il intervient dans des zones les moins prospères, les moins développées pour favoriser leur ajustement et développement structurel (Objectif 1) ou dans des zones en difficulté structurelle pour accompagner leur reconversion économique et sociale (Objectif 2).
- **FSE**, Fonds social européen favorise les mesures visant à adapter les compétences de la population active aux mutations de l'emploi, à faciliter l'insertion socioprofessionnelle des chômeurs-euses et des groupes désavantagés, en finançant notamment des actions de formation. Les mesures objectif 3 visent à adapter et à moderniser les systèmes et politiques d'éducation, de formation et d'emploi à l'échelle

nationale. L'objectif 3 est financé par le FSE et sert de cadre de référence pour l'ensemble des actions de développement des ressources humaines. Il s'articule avec les politiques nationales des Etats membres en matière d'emploi.

- **FEOGA**, Fonds européen d'orientation et de garantie agricole. Le volet orientation finance des actions de développement rural et d'aide aux agriculteurs-trices dans certaines régions en retard de développement
- **IFOP**, Instrument financier d'orientation de la pêche finance la réforme structurelle du secteur de la pêche.

FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)

Il suffit de relire les fiches de mesure des différentes administrations membres du Comité de pilotage pour se convaincre de l'importance de ce dispositif et instrument financier de l'Union européenne, visant à soutenir les actions en matière de ressources humaines (afin que les États de l'Union puissent atteindre les objectifs fixés de commun accord en matière d'emploi, de prévention et de résorption du chômage). Le FSE est basé sur le principe de cofinancement de projets Union européenne / secteur public-secteur privé des pays concernés. Les mesures visent à créer des emplois qualitativement meilleurs, quantitativement plus nombreux. Par conséquent, le Fonds Social Européen a un impact sur les politiques menées en matière de lutte contre l'analphabétisme.

Le FSE est un des quatre fonds structurels de l'Union européenne. Il vise à aider les personnes à acquérir ou à développer leurs qualifications et à soutenir les États dans la mise en place de nouvelles politiques actives pour lutter contre les causes structurelles du chômage, en faisant en sorte que ce soutien soit adapté aux besoins particuliers des régions.

Les fiches des administrations régionales en charge de la politique d'insertion socioprofessionnelle, mais aussi celles du FOREM et de Bruxelles Formation permettent d'identifier des cofinancements de mesure par le FSE pour des activités de formation organisées en partenariat avec des acteurs publics ou privés dont des opérateurs d'alpha. L'enseignement de promotion sociale bénéficie aussi de cofinancement du FSE de même que la Direction de l'Égalité des Chances du Ministère de la Communauté française dans le cadre des programmes Objectif 1 et Objectif 2.

FONDS EUROPÉEN POUR LES RÉFUGIÉS (FER)

Ce fonds, créé en 2000 par décision du Conseil de l'Union européenne a pour objectif d'aider les États européens à accueillir les réfugiés-e-s reconnu-e-s et les personnes déplacées dont la demande est jugée recevable en mettant en place une solidarité entre États membres et en finançant des initiatives pilotes. Ces projets visent notamment à favoriser l'accueil des personnes et leur intégration si leur séjour dans un état membre revêt un caractère stable et durable.

Des projets du FER concernent l'alphabétisation en Région wallonne. Depuis 2003, c'est Fedasil qui est l'autorité responsable en Belgique pour la gestion du FER. Certains opérateurs alpha ont ainsi pu voir des projets pilotes cofinancés par l'Union européenne puisque ces initiatives visaient à faciliter l'intégration de personnes d'origine étrangère dans la société belge par l'apprentissage du français, la maîtrise de l'écrit ou la participation à des projets d'intégration culturelle. Par exemple, le Miroir vagabond à Hotton a invité le romancier français d'origine hispano-chilienne, Ricardo Montserrat à animer un atelier d'écriture en vue de la réalisation collective d'un roman dans le cadre d'un projet financé par le FER.



PROGRAMME SOCRATES – ACTION GRUNDTVIG

Bien que l'éducation et la formation soient des matières de compétence nationale, l'Union européenne intervient dans ce domaine, mais de manière non contraignante. Le volet éducation des adultes se place dans le concept « Life long learning » et l'Union européenne se contente de soutenir l'action des États membres en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement.

L'intervention se concrétise sur deux niveaux en lien avec la stratégie de Lisbonne décidée en 2000 et qui constitue le cadre de référence économique et social :

- soutiens financiers à des projets transnationaux entrant dans les programmes Socrates ou Leonardo
- rédaction de textes politiques et de recommandations en matière éducative (*soft law*)

Socrates est un programme d'action communautaire en matière d'éducation soutenu par la Direction générale de l'Éducation et de la Culture de la Commission européenne. Les actions Grundtvig visent plus spécifiquement les initiatives et projets en matière d'éducation des adultes.

En octobre 2004, avec le soutien de la cellule Socrates de la Communauté française, le service de l'éducation permanente du Ministère de la Communauté française et l'association « Lire et Écrire - Communauté française », co-organisaient un séminaire européen de contact sur l'alphabétisation des adultes. Au cours des quatre journées de travail, les 74 participants issus de 19 pays se sont retrouvés à Bruxelles pour échanger et esquisser des projets transnationaux dans le cadre du programme Socrates, action Grundtvig. Cette rencontre européenne a permis d'ébaucher un projet Grundtvig 1 (projet de coopération européenne), huit Grundtvig 2 (partenariats éducatifs) et un

projet Grundtvig 4 de réseau européen qui se met actuellement en place. Tous ne se sont cependant pas concrétisés du fait que l'accord des différentes agences nationales est indispensable.

Cette rencontre a permis la réalisation de projets d'alphabétisation dans lesquels des opérateurs belges francophones sont impliqués en tant que coordonnateurs ou partenaires :

- Collectif d'alphabétisation de Saint Gilles, Lire et Écrire Hainaut occidental et la FAPEP « renforcer la dimension émancipatrice dans l'alphabétisation des adultes en Europe »
- CFS (Collectif Formation Société asbl) « Pertinence de l'e-learning pour des publics faiblement scolarisés et/ou en situation d'illettrisme : conditions et effets »
- Lire et Écrire Bruxelles « création d'une bibliothèque virtuelle européenne ».

Un projet Grundtvig 4 est sur les rails en vue de créer un réseau européen d'opérateurs d'alpha. Un séminaire européen sur les pratiques et politiques d'alphabétisation et d'acquisition des savoirs de base en Europe a été organisé dans ce cadre par Lire et Écrire en avril 2006 à Bruxelles.

**SOCRATES EST UN PROGRAMME
D'ACTION COMMUNAUTAIRE EN
MATIÈRE D'ÉDUCATION SOUTENU
PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE
L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE
DE LA COMMISSION EUROPÉENNE.**

En 2006, le Campus CERIA (COCOF) a rentré un projet intitulé « Echanger sur les méthodes d'Education des adultes. Découvrir les parcours professionnels des apprenants adultes (plus ou moins jeunes) sortis du système d'enseignement initial ou secondaire », projet accepté par l'agence belge francophone.

8.2 LES PROJETS DE COOPÉRATION

LE RISOA (RÉSEAU INTERNATIONAL SOLIDAIRE D'OPÉRATEURS ET ACTEURS EN ALPHABÉTISATION)

En juin 2004, un colloque réunissait à Dakar les pays membres du RISOA : Belgique, Canada, Mauritanie, Sénégal, Togo, Mali pour une rencontre internationale francophone d'apprenant-e-s, de formateurs-trices et de coordinateurs-trices en alphabétisation du Nord et du Sud sur le thème : « socio-alphabétisation et éducation permanente : un cadre d'action pour le RISOA » (Réseau international solidaire d'opérateurs et acteurs en alphabétisation) »

CF2M et Lire et Écrire Bruxelles sont des partenaires moteurs de ce réseau.

Les travaux de la rencontre se sont terminés par le souhait des pays du Sud d'ouvrir le réseau à d'autres pays francophones africains et de développer un versant de relations Sud-Sud.

En ce qui concerne le développement des relations Nord-Sud au sein du Risoa, un souhait commun de poursuivre les relations concrètes, qui se sont nouées au cours de la

rencontre de juin 2004 à Dakar, a été émis. Cette poursuite est possible dans un premier temps par courriel et via le site du Risoa qui facilitera le partage d'informations par une actualisation commune, effectuée de part et d'autre. Une volonté de pouvoir concrétiser des échanges entre formateurs du Nord et du Sud a été clairement formulée que ce soit en matière de formation des formateurs-trices, de validation des compétences des formateurs-trices ou des apprenant-e-s. Un centre de ressources dédié à Marie Bietlot a vu le jour sur place en juin 2004.

DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU FRANCOPHONE INTERNATIONAL AUTOUR DU LIVRE DES APPRENANTS

Dans le cadre de l'appel à projets de l'Agence intergouvernementale de la francophonie en septembre 2004 et de la « Décennie pour l'alphabétisation » initiée par l'Unesco, un projet réunit Lire et Écrire Bruxelles, CF2M et Banlieues d'une part et des partenaires sénégalais ainsi que togolais d'autre part. Soutenu par le Fonds francophone des Inforoutes, il vise au développement d'un réseau francophone international d'échange favorisant la création et la diffusion d'outils et de contenus liés aux TIC en alphabétisation d'adultes. L'objectif poursuivi est d'alimenter une bibliothèque des apprenant-e-s, plate-forme de diffusion de textes écrits par des adultes en cours d'alphabétisation. Les productions de groupes de base d'alpha des pays du Sud et du Nord seront diffusées par internet. Ce projet de valorisation de textes d'apprenant-e-s adultes comprend la constitution de livres des apprenant-e-s à l'échelle locale, mais aussi la formation de technicien-ne-s et de formateurs-trices ainsi que l'échange, le partage, la création et l'expérimentation d'outils pédagogiques, de méthodologies liées à l'utilisation des TIC en alphabétisation.



ACCORDS BILATÉRAUX

De plus, il existe des accords bilatéraux permettant aux Régions et à la Communauté française, via le CGRI, de soutenir des projets d'échanges entre les entités fédérées et de nombreux pays. Dans le domaine de l'alphabétisation sont notamment actuellement en cours, des échanges entre Lire et Ecrire et "L'Espace alpha" du Centre québécois de documentation sur l'alphabétisation et la condition féminine (CDEACF) et Lire et Ecrire et le Secrétariat d'état du Royaume du Maroc chargé de l'Alphabétisation et de l'Éducation non-formelle.

8.3 LA PARTICIPATION À DES CONFÉRENCES INTERNATIONALES

8.3.1. CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'UNESCO CONFINTEA V, RENCONTRE À MI-PARCOURS, BANGKOK, SEPTEMBRE 2003 ET LA CONFÉRENCE RÉGIONALE EUROPE-CANADA, LYON, AVRIL 2005

La rencontre à mi-parcours, organisée à Bangkok en 2003, s'inscrit dans le prolongement des travaux de la 5^{ème} Conférence Internationale sur l'Éducation des Adultes (CONFINTEA), organisée à Hambourg en 1997 par l'Unesco. A l'issue de cette conférence, une Déclaration reprenant les principes de base et fixant un « Agenda pour l'Avenir » a été adoptée. En 2000, les travaux se poursuivaient à Dakar.

A Bangkok, la réunion a eu pour objet de mesurer la situation sur le plan international, régional, national et local à mi-parcours puisque CONFINTEA VI est prévue en 2009. Il s'agissait d'évaluer les politiques mises en œuvre par les dif-

férents partenaires à travers le monde et de voir dans quelle mesure elles répondent aux objectifs poursuivis. Cette conférence a réuni des gouvernements, des organisations non gouvernementales ainsi que des représentant-e-s de la société civile pour faire le point de la situation. Un atelier de deux jours a été plus particulièrement consacré à l'illettrisme.

Globalement, à l'issue de cette conférence, le constat est préoccupant, même si l'absence d'indicateurs systématiques pour comparer la situation de 2003 à celle de 1997, constitue une difficulté pour une évaluation fiable. A l'échelle mondiale, les moyens consacrés à l'éducation des adultes sont toujours largement insuffisants, l'accent de nombre de politiques ayant été mis davantage sur l'éducation des enfants. Il ressort aussi des rapports régionaux que les situations ont évolué différemment selon les continents.

Malgré l'évolution préoccupante de problématiques à l'échelle de la planète, l'épidémie de sida, les catastrophes environnementales, les tensions et la violence, la pauvreté à travers le monde, la situation démographique -, la Conférence pense qu'il est possible de mener une action créative en matière d'éducation et de formation des adultes, constatant une prise de conscience de plus en plus grande des enjeux, mais aussi certains progrès réalisés concrètement. La Conférence relève des politiques innovantes, des changements législatifs qui ont permis des avancées quant à la place des femmes dans les processus éducatifs par exemple, ou encore la prise en compte de demandes spécifiques de certains groupes.

A l'issue de la Conférence de Bangkok, les principes adoptés lors de la Conférence de Hambourg ont été réaffirmés. Le droit à l'éducation et à la formation des adultes, comme droit humain fondamental, a été rappelé de même que la responsabilité de tous en cette matière. L'éducation des adultes est une clé fondamentale du développement écono-

mique, de la cohésion sociale et de la solidarité dans le contexte de la globalisation. Les participant-e-s ont insisté sur l'importance de mener des politiques intégrées et de prendre des mesures concrètes assorties de ressources appropriées pour financer des programmes éducatifs à l'égard des adultes et plus particulièrement concernant des groupes ou des minorités précis, comme les détenu-e-s, les réfugié-e-s, les migrant-e-s...

L'éducation des adultes doit être un réel investissement qui requiert la mobilisation d'une part du produit national brut, mais c'est aussi une réponse à la globalisation mondiale, une composante essentielle du développement local et de l'épanouissement des personnes. Les autorités sont invitées à intégrer de manière systématique l'éducation des adultes dans leurs plans et agendas, quels que soient leurs niveaux, à favoriser les partenariats et à relier leurs actions à la Décennie des Nations unies pour l'Alphabétisation (2003-2012), mais aussi à d'autres programmes développés par les Nations Unies. Il est recommandé aux partenaires de disposer d'indicateurs permanents, de dispositifs de monitoring et de contrôle quant au suivi des objectifs en matière d'éducation des adultes et ce dans la perspective de CONFINTEA VI qui aura lieu en 2009.

En avril 2005, à Lyon, une conférence régionale sur l'alphabétisation des adultes a réuni les pays européens au sens large et le Canada pour faire le point sur la situation de différents pays, dégager d'éventuels nouveaux objectifs à atteindre et réfléchir sur des questions davantage explorées par les pays occidentaux comme l'alphabétisation familiale, la question du troisième âge, la citoyenneté active, mais aussi l'alphabétisation en prison... A l'issue de cette rencontre, un consensus s'est dégagé sur la nécessité de développer des politiques intégrées en matière d'alphabétisation et sur la nécessité d'un réseau à l'échelle européenne pour lutter contre l'analphabétisme.

8.3.2 : COLLOQUES DE PARTENAIRES FRANÇAIS : COLLOQUE DE L'ANLCI SUR « L'ÉVALUATION DES BAS NIVEAUX DE COMPÉTENCE À L'ÉCRIT », LYON, NOVEMBRE 2003 ET " LE FORUM PERMANENT DES PRATIQUES. RENCONTRE INTERNATIONALE FRANCOPHONE ", LYON, AVRIL 2005; RENCONTRES ANNUELLES TRANSFRONTALIÈRES CHAMPAGNE-ARDENNE ORGANISÉES PAR INITIALES

Lire et Écrire et le Service de l'éducation permanente participent, chaque année, à des manifestations internationales où le dispositif pluriel de prise en charge des personnes à alphabétiser en CFWB est présenté et très apprécié de nos collègues pour ses qualités d'adaptabilité et de souplesse nonobstant la complexité d'un tel système. L'ancrage culturel de certaines pratiques d'alphabétisation est aussi souvent relevé comme une innovation très positive.

Ces manifestations sont l'occasion de confronter les pratiques de différents pays, de débattre sur les méthodologies, de découvrir d'autres manières d'envisager l'alphabétisation. C'est un vivier d'idées, une ouverture sur d'autres modes de penser et de former.

Partant du constat que le secteur associatif a déployé beaucoup d'énergie à lutter contre l'illettrisme en France, mais que peu d'éléments chiffrés sont disponibles pour évaluer les résultats obtenus et les besoins à combler, l'ANLCI (Agence nationale de Lutte contre l'illettrisme) a organisé ce colloque afin de mieux appréhender les indicateurs nationaux mais aussi de pouvoir les mettre en perspective dans le contexte international.

Cette rencontre a débuté par des ateliers permettant l'étude concrète de cas à travers le monde, et plus particulièrement dans les pays du Sud : Maroc, Sénégal, Niger, Brésil, Chine, Afrique du Sud, territoires français d'Outre-Mer...



Les situations de ces différents pays ont fait l'objet d'une présentation, se focalisant sur la mise au point des évaluations et des indicateurs que chacun utilise, leur fiabilité, leur efficacité et les correctifs qui leur sont apportés en cours de processus. Ces évaluations sont extrêmement importantes pour mesurer les résultats de l'action menée, mais aussi pour estimer les besoins en matière de formation et améliorer les dispositifs en place, voire même les modifier. Après avoir brièvement présenté le contexte, notamment linguistique, et les caractéristiques du système éducatif de chacun des états, les programmes, les actions publiques en matière d'alphabétisation et la politique volontariste des autorités sont examinées en insistant sur l'importance du processus d'évaluation de l'action, notamment via le programme LAMP mis au point par l'Unesco pour les pays en voie de développement.

Les diverses études internationales sont passées en revue, notamment IALS, ALLS et PISA. Des représentants d'institutions internationales ont insisté sur les enjeux de l'évaluation internationale des compétences des adultes et l'apport des études mondiales, telles celles de l'OCDE, pour opérer des comparaisons sur le plan international, compte tenu de la cohérence de l'approche et de l'harmonisation des données, permettant de procéder à des évaluations et des recommandations. L'intérêt de ces enquêtes est de disposer de données chiffrées comparables, de dresser un état des lieux sur le plan mondial, d'interpeller les décideurs et d'influer sur les politiques menées dans les différents États; ces études font aussi l'objet d'une lecture critique de la part de certains opérateurs présents, insistant sur le biais culturel et les différences qui en découlent dans l'appréhension des questions et l'élaboration des réponses. Les problèmes liés à la formulation des questionnaires, à la mise au point de textes, à l'impossible équivalence des traductions et aux modifications inhérentes au changement de langue sont aussi évoqués. Des questions

sont posées sur l'échantillonnage et la manière dont il est conçu, sa taille, sa composition, les marges d'erreur qui en découlent. Des spécialistes mettent l'accent sur l'impact qualitatif de la relation enquêteur-enquêté quant aux résultats obtenus, mais aussi sur l'importance d'une gestion comparable du temps.

Un groupe de travail s'est penché sur les stratégies à envisager pour améliorer la comparabilité statistique dans les évaluations des bas niveaux de compétence tandis qu'un autre séminaire a analysé, plus spécifiquement, les résultats de l'enquête Pisa qui porte sur la capacité des jeunes à comprendre, à analyser et à appliquer leurs connaissances acquises dans le cadre scolaire.

Des modèles d'enquêtes sur le plan national en France, en Espagne ou aux Etats-Unis sont exposés et développent une approche analytique ou holistique pour décrire les bas niveaux de compétences.

La situation française est plus particulièrement détaillée. Chaque année, en France, l'ANLCI dispose du test « JAPD » (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense), que les jeunes, filles et garçons de 17 ans, sont invités à passer pour mesurer leur compétence face à l'écrit. Ce test, autrefois organisé à l'entrée du service militaire, permet de vérifier si cette population a acquis un socle minimum et fondamental de compétences dont la maîtrise est attendue de tout citoyen, après sa scolarité. Une contribution s'est penchée plus particulièrement sur la description de l'illettrisme dans le milieu carcéral.

Dans le contexte des résultats obtenus par la France dans l'enquête IALS (système d'évaluation des compétences hors système éducatif scolaire), l'ANLCI a participé à la mise au point d'un modèle d'enquête « IVQ » (Information et vie quotidienne). Ce modèle apparaît plus pertinent pour reflé-

ter la réalité française. L'INSEE (Institut national de la Statistique et des Etudes) a réalisé son enquête auprès de 2000 personnes dans 10 régions en 2002. L'objectif est d'évaluer l'ensemble des compétences de base de la vie quotidienne en mesurant la capacité de réception et de production d'écrits, de maîtrise et de compréhension de messages oraux et l'habileté à résoudre des épreuves de numératie. L'enquêteur dénombre le nombre de personnes en difficulté et tente d'éclairer leur parcours personnel. L'enquête permet de caractériser les personnes en difficulté et d'établir leurs profils. L'objectif de cette étude est de construire un modèle statistique.

L'Espagne, qui a refusé de participer à l'enquête IALS, a mis au point son propre processus d'enquête en se basant sur une approche pluridisciplinaire et en croisant trois types d'outils : l'étude du monde objectif (enquêtes de compétences et observations de situations réelles), l'étude du monde subjectif (collecte d'interviews et de récits de vie) et l'étude du monde social (appréhension du contexte de vie de l'individu).

A l'issue de ce colloque, tous s'accordent sur l'importance de disposer d'indicateurs et de données chiffrées, mais cette rencontre a aussi permis une lecture critique des enquêtes internationales, une comparaison de leurs résultats et l'évocation d'enquêtes nationales alternatives.

Le forum permanent d'échange des pratiques de l'ANLCI a permis à la fois de présenter différents cas concrets en Belgique francophone et plus particulièrement l'expérience d'Entremots, une collection de livres illustrés conçue pour des adultes faibles lecteurs dans le cadre d'un Centre d'expression et de créativité en partenariat avec Lire et Écrire Bruxelles, mais aussi de découvrir des projets novateurs réalisés au Québec, dans les pays africains et par différents opérateurs d'alpha français.

Les colloques organisés par l'association française « Initiales », association d'alphabétisation implantée en champagne-Ardenne, s'appuient chaque année sur une thématique particulière. Les organisateurs invitent régulièrement des opérateurs belges francophones pour découvrir des initiatives Outre Quiévrain.

8.4 CONCLUSIONS

La participation à des manifestations internationales à l'échelle régionale ou internationale est très importante en ce qu'elle permet d'initier des partenariats, mais aussi de nourrir un processus de réflexion par la découverte de pratiques différentes et la confrontation constructive de modus operandi variés. Cet ancrage international permet aussi des rapprochements entre opérateurs et des échanges très riches pour une meilleure stratégie de prise en charge des personnes en formation.

